



Doc. 13595  
30 septembre 2014

## L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (octobre 2013 – septembre 2014)

### Amendement<sup>1</sup> n° 5

déposé par la Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 11.12, insérer les mots suivants:

« et à prendre toutes les mesures nécessaires pour venir à bout de la polarisation dans la société ».

---

1. 2014 - Quatrième partie de session

